



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

M DIONIS FREDERICK
DE LA COTE 22
CH2000 NEUCHATEL
SUISSE

Vos références

Numéro fiscal (C) : 13 87 650 441 303
Référence de l'avis : 18 77 4308639 39

Numéro de propriétaire : 292 D00098 G

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 4521 MCLL3Z
M DIONIS FREDERIC LOUIS ROGER

PROP/INDIVIS 07513 MCLL32
M DIONIS NICOLAS FRANCOIS

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 06/08/2018
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/10/2018**

3 356,00 €

77223

La somme que vous devez payer est supérieure à 1 000 €.

La loi rend obligatoire* le paiement de cette somme par un des moyens suivants :

- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone ou courriel **uniquement pour adhérer au prélèvement à l'échéance** (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/10/2018.

Pour 2019, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

* À défaut, une majoration de 0,2 % du montant des sommes payées par un moyen de paiement non autorisé, avec un minimum de 15 €, sera appliquée.

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone** : - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 009* - Courriel : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 10001 59868 LILLE CEDEX 9
- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS CHELLES - CELLULE FONCIERE
44 BOULEVARD CHILPERIC - 77641 CHELLES CEDEX
Tél : 01 64 26 58 00

*(Service 0,06 € / min + prix appel)

Département : **77 SEINE ET MARNE**

Commune : **292 MESSY**

TF 2018		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations			
Taux 2017		%	%	%	%	%	%	%				
Taux 2018	14,94	%	0,0788	%	5,22	%	18,00	%	0,647	16,80	%	
Adresse		9001 PRAIRIE DE MOULIGNON										
Base ①	4700		4700		4700		4700		4700			
Cotisation	702		4		245		846		30		790	2617
Cotisation lissée ②												
Adresse												
Base ①												
Cotisation												
Cotisation lissée ②												
Cotisations												
	2017											
	2018	702	4	245	846	30	790				2617	
Variation		%	%	%	%	%	%	%	%	%		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations			
Taux 2017		%	%	%	%	%	%	%				
Taux 2018	61,60	%	0,331	%	6,30	%	35,85	%	1,307	%	5,91	%
Bases terres Non agricoles		110	110	110	110	110	110		110			
Bases terres agricoles		630	630	630			787					
Cotisations												
	2017											
	2018	456	2	47	39	2	53				599	
Variation		%	%	%	%	%	%	%	%	%		
		Dégrèvement jeunes agriculteurs			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Caisse d'assurance des accidents agricoles					
Base « État »							Droit proportionnel :					
Base « collectivité »					529		Droit fixe :					
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour Il n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations. La base communale des terres agricoles exonérée est de					10 € 10 € 157 €	Frais de gestion de la fiscalité directe locale			140			
						Dégrèvement « Habitation principale »						
						Dégrèvement JA « état »						
						Dégrèvement JA « Collectivité »						
						Montant de votre impôt :		3356				
Références administratives : 770 51 075 223 292 292 Y X												